

Les agriculteurs dans la tempête Des métiers et des dynamiques socio-professionnelles à l'épreuve

Claire Ruault (GERDAL), Roger Le Guen (GERDAL)¹

Introduction

En France, la notion de crise à propos de l'agriculture est depuis plus d'un siècle un leitmotiv dans les sphères scientifique, littéraire ou politique. Plurivoque, elle se réfère à différentes préoccupations récurrentes: un déclin démographique qui semble ne pas devoir s'arrêter, un déséquilibre constant entre le revenu obtenu et le travail fourni, des luttes/concurrences foncières souvent inégales entre exploitants, et entre eux et les propriétaires ou des acteurs économiques et politiques divers. Si nous choisissons de parler de « tempête » c'est que ces constats ne suffisent plus à caractériser la phase dans laquelle se trouvent aujourd'hui les agriculteurs. On y retrouve les trois types de préoccupations précédents, qui s'expriment en termes de « problèmes » de transmission / renouvellement des exploitations, de conditions de travail et de revenu des agriculteurs, ou d'accès au foncier. Mais à ces « problèmes » anciens s'ajoutent de nombreux éléments qui ont trait à la fois à l'émergence de nouveaux enjeux autour de l'usage des espaces agricoles et ruraux, de l'alimentation, de la gestion des biens communs, du réchauffement climatique ..., à des évolutions des conditions de marché et de compétitivité, et à la manière dont ces enjeux sont traités dans les orientations de politiques publiques. Autant d'éléments qui, en se combinant et sur fond d'une société traversée par des dynamiques conflictuelles et de fragmentation, contribuent à en faire un contexte vécu comme particulièrement hostile et inquiétant par de nombreux agriculteurs².

Dans ce contexte, comment les agriculteurs exercent-ils leur métier ? Comment vivent-ils leurs contraintes et leurs marges de manœuvre dans leur travail et dans leur vie sociale ? Comment et où traitent-ils les problèmes auxquels ils sont confrontés, les injonctions qui leur sont adressées ? Nous abordons ces questions sous l'angle de l'évolution des activités agricoles du *point de vue* des agriculteurs et des *dynamiques sociales* et *socio professionnelles* dans lesquelles ils sont impliqués là où ils vivent et travaillent. Ce faisant il s'agit de saisir comment opèrent concrètement, dans des contextes spécifiques de territoires (au sens géomorphologique, démographique, pédoclimatique, économique, politique...), les interactions entre agriculteurs, et avec les acteurs de plus en plus nombreux qui interviennent sur et autour de l'agriculture à partir de stratégies de filières, de mesures de politique publique, de « programmes » et « projets » de développement... Au travers de quelles configurations de relations, marquées par quelles évolutions, ces interactions opèrent-elles ? Il s'agit donc de saisir les processus d'évolution des métiers et des *dynamiques socio professionnelles* dans leur extrême diversité, entre territoires et au sein d'un territoire, tant le monde agricole ne peut être appréhendé aujourd'hui en dehors des processus de différenciation, segmentation à l'œuvre (Hervieu et Purseigle, 2013 ; Gasselin et al, 2021 ; Le Guen 2006 ; Goulet, 2008).

Pour traiter ces questions nous nous appuyons sur des études de cas menées entre 2013 et 2024 dans des contextes très divers (pays de Lunel, massif de Chartreuse, Causse Méjean, pays viticole Languedocien, Pays de Lumbres en Haut de France...), présentant des caractéristiques de territoire

¹ Groupe d'Expérimentation et de Recherche: Développement et Actions Localisées.

c.ruault.gerdal@wanadoo.fr

² A ce titre, et alors que nous avons utilisé ce terme de « tempête » lors de la journée d'étude co-organisée avec l'INRAE le 30 novembre 2023, les manifestations agricoles qui se sont déroulées en janvier – février 2024 nous semblent être révélatrices de ces multiples inquiétudes.

variées (péri urbains ou ruraux, bassin de production tournée vers la consommation de masse ou zone de « petite production » diversifiée, etc.). Elles ont été conduites dans le cadre de travaux du GERDAL, situés à l'interface de la recherche et du développement. Les données issues de ces travaux sont de plusieurs types: des analyses de contexte liées à des suivis localisés de mesures de politiques publiques et de programmes en direction des agriculteurs (PAT, contrats de BV, programmes de recherche action...), des échanges avec des agriculteurs et des agents de développement, et des enquêtes sociologiques. Ces enquêtes portent notamment sur les *réseaux de dialogue professionnel* des agriculteurs, les débats en cours (entre eux et avec les acteurs auxquels ils ont affaire) et leurs positions dans ces débats. Elles ont été menées en complément d'interventions en appui à des équipes de terrain et/ou dans le cadre de programmes de recherche action³, avec une double visée de recherche et pour éclairer des choix de dispositifs et de contenu de travail auprès d'agriculteurs.

Dans une première partie nous proposons une lecture du contexte « tempétueux », et nous en dégagons des dimensions qui impactent, les métiers d'agriculteurs. Nous analysons ensuite, à travers les cas retenus, la manière dont les processus de différenciation/segmentation de ces métiers, et les reconfigurations des liens professionnels à l'œuvre, se traduisent différemment selon les territoires. L'interprétation de ces études de cas (qui ne prétendent pas représenter de façon exhaustive la diversité de situations) est resituée au regard d'analyses de réseaux de dialogue menées au Gerdal depuis les années 1980 (Darré, Le Guen & Lemery, 1989 ; Lemery 1988 ; Ruault 1991 ; Darré, 1994). Cette lecture sur le long terme permet de dégager des tendances d'évolution majeures, comme des traits de permanence, des dynamiques socio professionnelles agricoles.

1. Un contexte « tempétueux » : de quoi parle-t-on, quelles conséquences pour les agriculteurs ?

1.1 Un contexte tempétueux ?

Nous voulons donc expliciter ici ce qui, à côté des éléments récurrents de « crise » agricole évoqués ci-dessus, relève d'enjeux auxquels l'agriculture est aujourd'hui confrontée et de la manière dont ils sont « renvoyés » aux agriculteurs, au travers d'orientations de politiques publiques, traduites en dispositifs et programmes, à différentes échelles, et portés par différents acteurs.

Des politiques publiques discordantes, peu lisibles

Plans nitrates, programme Ecophyto (depuis 2008), plans territoriaux (Plans climat air énergie territorial (PCAET depuis 2015), projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), auxquels s'ajoutent de nombreux programmes régionaux et locaux ; force est de constater la multiplication au fil du temps (la directive « nitrates » date de 1991) des dispositifs et programmes visant à encadrer les pratiques des agriculteurs au nom d'objectifs de transition énergétique ou agroécologique, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, ou plus récemment d'autonomie alimentaire. Mais ces programmes et dispositifs sont mis en œuvre selon une logique de superposition plutôt que de combinaison, se traduisant par des actions de développement portées par des acteurs hétérogènes qui interviennent à des échelles - territoriales et sectorielles - différentes, sans articulation, allant parfois jusqu'à se contredire.

- D'un côté on assiste à une « territorialisation » de politiques publiques autour d'objectifs de protection des ressources naturelles, pour inciter à produire plus propre/plus sain, ou relocaliser

³ Programme « Bocage » avec le PNR Caps et Marais d'Opale, Programme PALDU (prospective agricole et développement Urbain en Pays de Loire), coordonné par la Chambre régionale d'agriculture, programme « Durabilité des agricultures urbaines en Méditerranée » (cf. Ruault, 2013), appui au parc naturel régional de Chartreuse dans le cadre de ses actions de développement agricole notamment autour des questions d'installation (cf. Ruault & Rasse Mercat, 2016), etc.

la production alimentaire. Ainsi des mesures comme les mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC), les contrats de bassins versants, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Portées par des collectivités territoriales, en partenariat avec des organisations professionnelles, des associations... à des échelles localisées, ils peuvent par exemple mettre l'accent sur l'agriculture biologique ou sur le développement des circuits courts.

- D'un autre côté, depuis plus de trente ans, la politique agricole européenne répond à une logique de libéralisation des marchés, sur la base de réglementations et d'accords nationaux et internationaux qui mettent les agriculteurs en concurrence entre eux à partir d'un principe de moindre coût de leurs produits. Cette logique tend à favoriser des acteurs économiques, producteurs et entreprises industrielles, capables de mettre en œuvre des économies d'échelle.

Il en résulte pour les agriculteurs une discordance particulièrement sensible. Suivant les territoires où ils se trouvent leurs démarches productives doivent tenir compte par exemple de programmes pour diminuer l'usage des pesticides, ce qui, pour prendre un cas répandu dans l'Ouest de la France, signifie de privilégier la production de fourrage à base d'herbe au détriment du maïs. Mais dans le même temps des aides publiques à la méthanisation ont été promues, entraînant de fait une augmentation des surfaces en maïs (pour alimenter des installations de grande taille), une culture très consommatrice en intrants chimiques. Ces politiques discordantes se traduisent aussi par une multiplication d'acteurs intervenant de façon parallèle. Ainsi, par exemple, des Conseils Régionaux ont mis en place des dispositifs de contractualisation individuelle avec des agriculteurs engagés dans des démarches de transition écologique, tandis que des Agences de l'eau financent un programme similaire, pouvant impliquer les mêmes « prestataires » (Chambres d'Agriculture et organismes de développement présents sur le terrain) sans que ces mesures soient reliées entre elles.

Injonction à l'innovation et encadrement normatif

Les incitations à innover sont omniprésentes à l'adresse des agriculteurs. Pas un appel à projet, pas un programme porté par telle collectivité locale ou tel organisme de développement, qui ne mette en avant l'innovation comme principe d'action⁴ – et comme critère d'obtention de financement. Qui dit innovation pour les agriculteurs dit transformation, en situation, des règles d'action, et renvoie à des processus d'expérimentation sur la durée, faits d'incertitude, de succès et d'échecs, de réajustements au cas par cas en fonction de spécificités de conditions de production.

Or en même temps la multiplication de normes et réglementations comme déclinaison de politiques publiques à des échelles larges (Européenne ou nationale), ou plus locales dans le cadre de programmes de contractualisation territorialisés, de cahiers des charges spécifiques à des filières, s'inscrit dans une logique de normalisation des activités productives. Ainsi par exemple, les mesures agri-environnementales tendent à inscrire les choix des agriculteurs dans des cadres administratifs figés selon une logique de guichet et de mise en conformité, au dépend d'un travail de reconception de leur système et du raisonnement agronomique qui va avec, propres aux processus d'innovation évoqués plus haut. Dit autrement, les logiques managériales et bureaucratiques (Hibou, 2012) prennent le pas sur les logiques de métier, sans parler de la part croissante des tâches administratives dans le travail des agriculteurs et de la dépendance que cela entraîne à l'égard de services marchands ad hoc.

Des décalages entre objectifs et moyens de transition agroécologique

Les programmes et objectifs nationaux de « transition agroécologique » peuvent être considérés comme ambitieux et relativement explicites : Plan Ecophyto II, PEPR Agroécologie, pacte vert UE (Green Deal) affichant -50% de pesticides d'ici à 2030. Mais les moyens pour les mettre en œuvre ne

⁴ Ce qui conduit souvent, au nom d'un système de valeurs porté implicitement ou explicitement par une idéologie de l'innovation, à hiérarchiser les agriculteurs : les innovateurs étant évidemment mis en avant.

sont ni suffisants, ni cohérents entre eux. En outre, ils sont peu suivis dans le temps (comme en atteste la récente remise en question du plan Ecophyto 2030 ou de certains objectifs du Green Deal). Ainsi par exemple les soutiens à l'agriculture biologique ne répondent pas à la crise du marché de la consommation et la multiplication des labels, forme de compromis entre des intérêts divergents, contribue à brouiller le consommateur et à mettre en concurrence des modes de production (Agriculture Biologique / Haute Valeur Environnementale), au dépend de la réalisation des objectifs du programme Ambition Bio.

Par ailleurs, la plupart des programmes sont fondés sur le volontarisme des agriculteurs, considérés individuellement. Si l'on prend l'exemple du plan Ecophyto, les travaux de Aulagnier (2020) ainsi que nos échanges avec des équipes en charge de sa mise en œuvre, ont mis en évidence « un cadrage qui met l'accent sur les agriculteurs saisis individuellement en dehors des systèmes agricoles et des filières agroalimentaires, contraignants et qui ont leur logique propre » (Aulagnier, 2020). Les évolutions dans les exploitations y sont envisagées sous l'angle d'un agrégat de pratiques et non de systèmes d'activités et de culture. Une telle approche aboutit au final à privilégier des solutions de substitution des pesticides de synthèse par le bio contrôle, plutôt que des nouveaux modes de production. Ce faisant les connaissances issues des travaux de l'INRAE sur la re-conception des systèmes de production, avec une approche systémique sont peu pris en compte.

Ces différents programmes et leurs discordances s'inscrivent sur fond de débat clivé autour de *deux conceptions politiques* opposées: promouvoir une transition agroécologique au nom d'enjeux sociétaux et environnementaux de préservation des biens communs, position portée principalement par des collectivités territoriales, des responsables professionnels de syndicats et d'organisations « alternatifs », des ONG et mouvements citoyens ... ; ou maintenir une dynamique agricole et alimentaire industrielle au nom de la compétitivité et de l'autonomie alimentaire de la France et de l'Europe, position portée plutôt par des représentants d'Etats, des organisations professionnelles dominantes, des industries agroalimentaires et d'agrofournitures).

1.2 Une double conséquence sociologique pour les agriculteurs

Du point de vue de l'exercice de leur métier, ce contexte met les agriculteurs en tension et entraîne une faible visibilité sur les perspectives d'avenir de leurs activités. Ce qu'ils expriment de plus en plus souvent c'est la difficulté à faire des choix stratégiques, à se projeter à moyen ou long terme pour savoir quoi faire et comment faire.

Sur le plan social, les agriculteurs sont doublement stigmatisés. D'une part globalement en termes de *rupture du contrat de confiance entre producteurs et consommateurs* qui caractérisait (depuis les années d'après-guerre) la position des agriculteurs dans la société : ils sont aujourd'hui qualifiés de pollueurs, les activités d'élevage sont montrées du doigt comme responsables de maltraitance animale ou d'émissions de GES aggravant le réchauffement climatique ... D'autre part, au-delà de ces critiques médiatisées qui entraînent un sentiment global de déclasserment, s'exprime de plus en plus souvent une **critique des individus**, reçue alors directement et vécue difficilement par les agriculteurs là où ils vivent.

Cette individualisation des critiques s'inscrit dans un contexte d'absence de débats structurés sur l'avenir de l'agriculture, susceptible de déboucher sur un contrat social clair. Absence qui va de pair avec la difficulté des agriculteurs à construire des voix professionnelles collectives qui puissent être audibles localement, et qui tient notamment à une *captation de participation* aux débats concernant l'agriculture par un nombre réduit de responsables professionnels, ou par des collectifs d'acteurs externes au milieu agricole local (firmes, collectivités, associations).

Cette fragilisation de la position des agriculteurs dans la société ou rupture de contrat de confiance, n'opère pas et n'est pas vécue par les agriculteurs de façon homogène. En effet elle est structurée par différents clivages, au sein d'un monde agricole de plus en plus divisé en segments socio-économiques, que l'on peut tenter de caractériser comme suit :

- Agriculture bio, « paysanne », en circuits courts à haute valeur ajoutée : l'émergence d'une *nouvelle élite* ? Ce sont des agriculteurs qui se qualifient ou sont qualifiés d'« innovants », avec accès à une diversité de ressources et de liens hors du monde agricole, dont ils tirent parti. Développant de nouveaux modes de commercialisation (magasins paysans, marchés de producteurs, AMAP, etc.) ils bénéficient – tout en contribuant à le construire- d'un contrat de confiance, voire d'une alliance, avec des consommateurs urbains, mais aussi des élus locaux, des associations environnementales (au sein de PAT, de programmes territoriaux de type contrat de bassins versants...), qui expriment des demandes de transition agro écologique.

Si nous parlons d'*élite* ce n'est pas tant au regard de leur taille économique (certains sont dans une grande précarité), ou de leur pouvoir dans les instances professionnelles, que de leur capital social, d'une certaine maîtrise de leurs activités et de la façon dont ils sont valorisés et mis en avant comme « modèle » à suivre dans le cadre d'actions de développement agricole ou territorial. Ainsi par exemple des visites organisées chez ces producteurs, souvent atypiques dans le tissu professionnel local, dans le cadre de PAT ou de « projets », des articles dans les magazines de Régions ou de Métropoles faisant régulièrement le portrait de tel agriculteur, éleveur de brebis en système herbager, qui fabrique son fromage et le vend en circuit court, qui « coche toutes les cases de la feuille de route de la Région »; tel autre en agriculture bio, élevant des animaux de race locale, transformant et vendant sur place, « une ferme au gout du jour ».

- Des agriculteurs en filières longues, beaucoup plus nombreux, fortement dépendants des stratégies des entreprises agroalimentaires : ils répondent de fait à une demande de produits à bas prix, placés sur des marchés internationaux beaucoup plus concurrentiels. S'ils constituent un ensemble extrêmement divers, suivant les types de production (élevage, viticulture, céréales, etc.), ils peuvent faire l'objet, notamment dans les secteurs de la grande culture ou de l'élevage intensif, de fortes critiques dans les médias ou de la part d'une partie de la population « *C'est simple, si on n'est pas en bio et en vente directe, on est des cons !* » (éleveur laitier en Bretagne)
- Une agriculture qualifiée « de firme » qui se distingue par le type de structures, leur taille, le niveau important d'investissement en capitaux et de recours à des salariés (Purseigle & Hervieu, 2022 ; Goulet, 2011). Ce sont des multi sociétés qui intègrent différentes activités productives (agricoles et d'énergie), de transformation et de mise en marché, avec des liens contractuels avec les industriels ou la grande distribution, par exemple en légumes de conserve ou en fruits. Ces « entrepreneurs » essaient d'intégrer les argumentations environnementales, et cherchent, avec la création de marques, de labels, à se placer en position offensive plutôt que défensive.

Finalement, la segmentation professionnelle et l'hétérogénéité sociale du monde agricole tendent à présent à correspondre aux clivages / segmentation de la consommation alimentaire et aux inégalités dans l'ensemble de la société (Fourquet & Cassely, 2022). Si la segmentation du monde agricole n'est pas nouvelle, on voit émerger une nouvelle dynamique: celle de mondes agricoles se développant plus ou moins parallèlement, selon des modèles professionnels qui se distancient de plus en plus. Et ces différences de modes de conduite de leurs exploitations et de conceptions de leur métier par les agriculteurs, apparaissent en partie corrélées à des **positions différenciées dans la société** ainsi que dans la profession agricole et dans l'univers industriel agroalimentaire, l'une se construisant souvent plus ou moins au dépend de l'autre.

2. Une approche par les *dynamiques socio professionnelles* à l'échelle d'interactions localisées dans des contextes territoriaux spécifiques

Comment ces différents éléments de ce contexte se combinent et se traduisent localement ? Comment les processus d'évolution des modes de production, de diversification/ segmentation professionnelle, évoqués ci-dessus, opèrent-ils concrètement dans des contextes spécifiques de territoire, caractérisés par des conditions de production et de marché, des filières, des mesures de politique publique locale, des programmes et « projets » de développement... ? Comment se traduisent-ils - ou non - en termes d'écart/ opposition de modèles professionnels, de pratiques et de conceptions du métier d'agriculteur ? Comment ces évolutions contribuent-elles à reconfigurer la structure des relations entre agriculteurs et de leurs positions sociales dans et hors du monde agricole ? Au travers de ces questions, ce que nous tentons d'analyser c'est la manière dont est « gérée » cette diversité (Lemery, 1988) au sein du milieu agricole localement et dans des lieux, instances à différentes échelles, où se discutent de l'avenir de l'agriculture, des problèmes à traiter et de ce qu'il conviendrait de faire pour les résoudre. Autant de lieux où s'élaborent et se transforment les *normes* professionnelles, entendues non pas au sens réglementaire, mais au sens des critères de raisonnement qui guident l'action, qui encadrent à un moment donné, les pratiques (Darré, 1986, 1994 ; Geertz, 1973)

2.1 Réseaux de dialogue, débats professionnels et interactions entre acteurs : approche conceptuelle et méthodologique

Les évolutions tangibles de l'agriculture sont habituellement décrites à partir d'indicateurs de types statistiques en mesurant le nombre d'agriculteurs, les productions en volumes et en surfaces, les structures d'exploitations, les pratiques et modes de production, etc. Ces données issues de recensements, de bases de données, d'enquêtes, ne nous disent rien *des processus au travers desquels* ces évolutions s'opèrent (Darré, 1991 ; Elias, 1970). Certes, les évolutions renvoient à différents niveaux et échelles, qu'il s'agisse des orientations de politiques publiques et des réglementations, des stratégies de filières, des dynamiques de marché... Mais pour comprendre et interpréter ces processus du point de vue des agriculteurs, il faut les aborder à partir de leurs interactions ordinaires.

Nous parlons ainsi de *dynamique socio professionnelles localisée*. Nous entendons par là *les formes de relations* existant au sein d'un milieu professionnel : entre les agriculteurs, et entre les agriculteurs et d'autres acteurs, de plus en plus nombreux et divers, avec lesquels ils sont en lien dans le cadre de l'exercice de leurs activités, et *ce que produisent ces relations sur le plan de la coopération matérielle* (entraide, échanges de services et coopérations diverses) *et sur le plan des idées* (échange d'idées et d'informations). Il s'agit donc d'identifier les lieux où se discutent des problèmes et où s'échangent des idées et informations, autrement dit des lieux où les acteurs trouvent des ressources cognitives pour construire leur vision des choses et où s'élaborent de nouvelles règles d'action, mais où se jouent aussi des tensions, des conflits et luttes autour de ces ressources cognitives ou matérielles.

Bien entendu, parler de dynamique socio professionnelle localisée ne signifie pas que tout se jouerait à l'échelle locale, mais plutôt que tout se croise, passe par là. Nos travaux et interventions montrent clairement que les agriculteurs raisonnent leurs choix de pratiques en intégrant dans leur réflexion de multiples acteurs et échelles de référence.⁵

L'analyse de ces dynamiques s'effectue à deux niveaux :

⁵ Nous avons par exemple montré, comment en agriculture biologique, les liens de pluri appartenances des agriculteurs à différentes échelles, jouent sur leur qualification professionnelle (Le Guen & Ruault, 1994).

- l'analyse des *systèmes d'interactions (ou réseaux) professionnels localisés* (entre pairs et avec d'autres acteurs): qui est en relation avec qui, où, à quelle échelle, pour quoi faire, sous quelles formes.

- l'analyse de leurs *contenus idéels*, en prêtant attention aux *débats* en cours entre agriculteurs d'abord, et avec d'autres acteurs : qu'est ce qui se discute - ou non- à un moment t, entre qui et qui, où ? Ces objets de débat sont le reflet de préoccupations professionnelles du moment, de changements en cours et d'événements du contexte (nouvelles réglementations, conditions de marché, intervention de tel acteur pour mettre en place tel programme, projet...). Préoccupations et changements étant souvent corrélés, puisque ces derniers se traduisent concrètement par des problèmes à traiter pour s'adapter, répondre à de nouvelles contraintes ou demandes.

Au travers de ces deux dimensions et, pour la première, en prêtant attention aux caractéristiques morphologiques des réseaux (densité et forme des liens, positions de pluri appartenance), nous tentons de qualifier les processus de sélection / inclusion à l'œuvre, les clivages / tensions. Et nous les relient à des capacités collectives différenciées d'initiative et de traitement des problèmes (Darré, Le Guen & Lemery, 1989 ; Darré, 1994), ainsi qu'à des capacités des agriculteurs à se constituer en interlocuteurs actifs d'autres acteurs (élus, associations, collectifs citoyens...) dans des instances et programmes pluri-acteurs où se traitent de questions agricoles (Ruault & Vitry, 2017 ; Poulot, 2008)

2.2 Présentation des études de cas retenues

Les études de cas retenues pour traiter ces questions ont été menées selon une même démarche, en combinant des enquêtes auprès d'agriculteurs et de leurs interlocuteurs « habituels ». Ces derniers étant identifiés par les agriculteurs eux-mêmes ou par des agents (conseillers, animateurs de groupe, chargés de mission...) d'organismes de développement ou de collectivités territoriales (communautés de communes, parcs naturels régionaux) avec lesquels nous étions en relation. Comme indiqué en introduction, dans certains cas ces liens s'inscrivent dans un partenariat autour d'actions de développement ou dans le cadre de programme de recherche-action

L'échelle de territoire retenue est variable (voir tableaux 1 et en annexe): de quelques communes correspondant une échelle d'interconnaissance pour les agriculteurs à une échelle un peu plus large, à la croisée entre cette échelle d'interconnaissance et celle correspondant à une aire d'intervention d'un acteur de développement ou d'une collectivité locale.

Les enquêtes ont été menées entre 2012 et 2023, avec une même démarche de méthode, qu'il s'agisse de caractériser le contexte (données pédoclimatiques, socioéconomiques, démographiques ; identification des acteurs en lien avec l'agriculture et de leurs actions ...) ou de la méthode et du contenu des enquêtes. Celles-ci ont menées sous forme d'entretiens compréhensifs de type socio technique, permettant d'aborder les pratiques et les conceptions associées, les préoccupations, les objets de débat, les relations professionnelles. La qualité et le contenu de ces données, recueillies avec l'aide d'étudiants, n'est cependant pas homogène.

Pour synthétiser ces cinq cas, nous avons retenu plusieurs variables/ axes d'analyse:

- Quelques éléments de description des contextes locaux : sur le plan « géo morphologique », démographique et sociétal
- Le type d'orientations productives et de logiques d'activité, et leur degré de diversité
- Les trajectoires/ dynamiques de renouvellement en cours des agriculteurs, les éventuels processus de segmentation – distanciation qui peuvent - ou non- y être associés
- Les réseaux professionnels locaux, schématisés pour certains (voir tableau 1 et schémas en encadrés)

Tableau 1 Les dynamiques socio professionnelles

Secteur échelle d'enquête	Trajectoire de renouvellement des agriculteurs	Réseaux professionnels locaux, interactions entre acteurs (voir aussi schémas)
<p>Haut de Chartreuse (St Pierre de Chartreuse et St Pierre d'Entremont) <i>une agriculture et un territoire très convoités, en voie de diversification</i></p>	<p>Pas de déprise, hausse du nombre d'ETP (RA 2020) : de 15 à 17 en dix ans</p> <p>Forte dynamique d'installation (6 sur 15 fermes entre 2016 et 2024), peu régulée, entre successeurs locaux et néo-paysans extérieurs</p> <p>Clivages entre « ceux du coin » et nouveaux arrivants qui se lancent dans de nouvelles productions en micro filière // tensions foncières fortes</p>	<p>Liens d'échanges de travail et de matériel, dispersés, par productions, surtout entre éleveurs, plus ponctuels pour producteurs diversifiés en VD.</p> <p>Appartenances et liens à une échelle plus large dispersés // spécialités productives (PAM, fruits, race Herens...), et appartenances « poltiques » (FDSEA / Conf. Paysanne, Accueil Paysan, ADEAR, AFOC...).</p> <p>=> Réseau de faible densité, fragmenté en micro grappes avec peu de ponts entre les grappes</p> <p>Déclin des organisations locales fondées sur l'élevage</p> <p>Nouvelles organisations autour de la commercialisation (Buffets de Chartreuse)</p>
<p>Pays de Lunel (Marsillargues, St Just, St Nazaire) <i>un territoire agricole en forte mutation, entre bassin fruitier, viticulture, élevage « traditionnel », petites productions diversifiées</i></p>	<p>Mutation / diversification avec nouveaux profils et reconversion des surfaces (notamment en céréales)</p> <p>Diminution, concentration des exploitations</p> <p>Certains « nouveaux » installés sur des petites surfaces en productions diversifiées ne restent pas / difficulté de commercialisation en VD</p>	<p>Liens d'entraide, échange de matériels, dialogue forts par production</p> <p>Quelques liens croisés (de « contrepartie ») : échange de produits, accès au foncier contre produits, pollinisation des arbres et des légumes ...</p> <p>En pommes: liens forts avec acteurs techniques et économiques / macro dynamique commerciale.</p> <p>Groupes techniques actifs (CETA du Vidourle), reliés à institutions techniques (CEHM) et de recherche</p> <p>Petits producteurs en filières courtes : liens dispersés (CIVAM, groupe oléiculteurs...) et hors agricole / vente directe, mais relativement isolés localement</p> <p>=> Réseau fragmenté en grappes par segments de métiers ; ponts entre grappes. Mais pas de débats « transversaux »</p>
<p>Causse- Méjean (ensemble du territoire) <i>un territoire d'élevage ovin dynamique autour d'une filière localisée</i></p>	<p>Peu de déprise. Successions familiales dominantes mais aussi hors cadre familial (dans les mêmes productions : ovins lait et/ou viande) : mais en proportion + forte en bio</p>	<p>Echanges de travail fréquents (mais en baisse)</p> <p>Intégration progressive des hors-cadre familiaux</p> <p>=> Réseau professionnel local dense, en cohérence avec les acteurs de la transformation laitière localisée (Roquefort), corrélié au système d'appui conseil (services techniques des entreprises laitières + Chambre d'agriculture + AVEM... // Liens croisés des éleveurs avec ces acteurs</p> <p>Débats techniques locaux forts / élevage ; quelques liens avec Parc, Civam autour de projets</p>
<p>Pays de Lumbres (6 communes) <i>un territoire productif, polyculture-élevage et grandes cultures en filières longues</i></p>	<p>Renouvellement par successions familiales. Pas de « hors cadre »</p> <p>Diminution / agrandissement des exploitations</p>	<p>Echanges de travail fréquents, fondés sur des systèmes productifs et modèles professionnels proches</p> <p>Réseau de dialogue lié à des organisations de travail (chantiers de récolte, CUMA) et groupes de réflexion (GEDA) actives</p> <p>Liens avec firmes amont - aval s'impliquant directement dans des activités de développement agricole (visites, réunions bouts de champ...), liens d'une minorité avec réseaux reliés à la recherche (BASE, DEPHY...) / enjeux environnementaux</p>
<p>Communes de Villeveyrac et Montagnac (Languedoc) <i>un territoire viticole qui tend à se segmenter</i></p>	<p>Inquiétudes sur la viabilité des exploitations viti/vinicoles</p> <p>Quelques installations sur des nouvelles productions sur des petites surfaces</p> <p>Développement des domaines en cave particulière</p>	<p>Réseau de dialogue assez dense entre viticulteurs : échanges de travail et discussion technique forts</p> <p>Pas de lien d'entraide avec les caves particulières : « pas des vigneron, pas les mêmes probs » => segmentation en cours ?</p> <p>Coopérative reste un lieu de dialogue, mais distance se creuse entre responsables (CA) et coopérateurs de base</p> <p>Groupes techniques « viticulture raisonnée » (Chambre d'agriculture et fournisseurs d'intrants) dynamiques</p> <p>Liens plus dispersés pour autres productions diversifiés</p>

3. Ce que nous enseigne ces études de cas sur les *dynamiques socio professionnelles locales*, dans le contexte actuel, et sur leur évolution en France depuis les années 1980

3.1 Des évolutions communes à l'ensemble des territoires

Diminution de la densité locale des liens entre agriculteurs

La densité des liens entre agriculteurs est variable suivant les territoires, mais elle diminue globalement. Cette diminution est d'abord à relier avec le déclin démographique des agriculteurs depuis un siècle et demi, qui est allé de pair avec l'agrandissement des surfaces des exploitations. Il en résulte une distance géographique entre elles qui rend plus difficile la possibilité de se voir, de discuter au quotidien. Par là même la connaissance des conditions de production est moins partagée. Ce déclin des liens d'échange est aussi lié à des caractéristiques de statut juridique des exploitations : formes sociétaires, installations en collectif... qui accentuent la spécialisation des agriculteurs au travail et constituent un niveau d'échange infra par rapport au réseau professionnel local.

Au-delà de ces tendances générales, **les évolutions de densité et de formes de liens entre agriculteurs, et avec d'autres acteurs, ne peuvent pas être appréhendées en dehors de contextes territoriaux spécifiques**, au regard de la diversité des types et des modèles de production qui y sont présents, et de la façon dont se traduisent et opèrent concrètement, de façon variable, des processus de différenciation (d'orientations productives, de logiques d'activité, de positionnements dans les filières, etc.). C'est ce que nous développons plus loin. Mais une autre évolution majeure traverse l'ensemble du monde agricole, qui porte sur les liens de pluri-appartenance.

Augmentation, diversification et inégalité chronique des liens de pluri appartenance

Les pluri appartenances sont un des traits caractéristique de nos sociétés modernes (Althabe, 1990). Dans le monde agricole, ces appartenances multiples se sont mises en place avec la professionnalisation de l'agriculture et l'émergence concomitante d'organisations professionnelles : syndicats, groupes de développement, groupements de producteurs, coopératives... , à des échelles variées. Ainsi les agriculteurs, en plus de leurs liens d'entraide, de coopération et de dialogue au sein du réseau local d'interconnaissance, peuvent être membre d'une CUMA, d'un GEDA ou d'un CETA, adhérer à une ou plusieurs CUMA comprenant des sections spécialisées à des échelles parfois larges, adhérer à un syndicat, être administrateur d'une coopérative...

Ce que montrent nos études de réseaux, sur un pas de temps long (Darré, Le Guen & Lémery 1989 ; Lemery, 1988 ; Ruault, 1991), ainsi que nos observations sur le terrain, c'est une augmentation et une diversification des types de liens de pluri appartenance, au fil du temps. Ainsi à côté de groupes anciens de développement multi thématiques localisés (de type GEDA ou CIVAM) ou lié à un mode de production (GAB), se sont développés des groupes et réseaux à des échelles larges autour d'objets techniques spécifiques (APAD, Patur'Ajust, réseau Européen de fermes laitières pilote Dairyman, etc.). Des cabinets de consultants privés, des entreprises agroalimentaires, ont aussi mis en place des formes collectives de conseil (des groupes techniques), en complément de logiques de conseil-prescription jusqu'alors individuelles. Par ailleurs la multiplication de programmes, projets, mis en place dans le cadre de politiques publiques, ou parfois à l'initiative de collectifs citoyens, ont conduit à la multiplication d'instances de pilotage pluri-acteurs dans lesquelles des agriculteurs sont sollicités. Les agriculteurs peuvent ainsi participer à une commission professionnelle agricole (CPA) de BV, une commission agriculture d'une collectivité territoriale (CT), un collectif pluri-acteurs autour de l'alimentation, des démarches de science participative, etc. Enfin, il faut ajouter des échanges virtuels via internet et des applications qui se multiplient.

Une remarque majeure cependant : les positions de pluri- appartenance des agriculteurs, autrement dit l'étendue de leurs relations professionnelles, sont très hétérogènes d'un agriculteur à l'autre (et

depuis longtemps), se traduisant par une forte inégalité d'accès à des ressources de connaissances et de conseil (Rémy, 1982 ; Mundler, Labarthe & Laurent, 2004) et à des possibilités d'échange technique et politique. Pour autant la position que confère aux agriculteurs leur pluriappartenance est à resituer localement dans les caractéristiques, variables, des réseaux professionnels, d'une part, et des liens entre le monde agricole et les autres acteurs (CT ou acteurs de la société civile).

Il faut donc regarder comment opèrent, dans des *conditions de territoire agricole spécifiques*, la combinaison de ces différents liens et échelles d'appartenances? A quelles configurations socio professionnelles elles donnent lieu ? Comment l'évolution de ces configurations est traversée par les évolutions du tissu agricole local, compte tenu des éléments de contexte évoqués plus haut, et de la façon dont la diversité/ diversification se traduit? Quelles positions y occupent quels agriculteurs ? Observe-t-on une augmentation de l'inégalité des positions de pluri-appartenances ?

Conditions spécifiques de territoire : de quoi parle-t-on? Pour ne relever que des dimensions qui nous paraissent structurantes, et que nous avons pu qualifier dans nos études de cas (cf. tableau en ANNEXE), il s'agit de caractéristiques géomorphologiques et pédoclimatiques, démographiques, socio-économiques, qui déterminent certaines capacités productives agricoles et types de filières, certains types de bassins de consommation...

- Territoire péri urbain à forte densité de population, dont une faible part d'agriculteurs (comme le pays de Lunel) ; ou territoire rural où la place de l'agriculture et des familles agricoles reste majeur (Causse Méjean).
- Bassins de production spécialisés avec des volumes importants et la présence d'acteurs agroindustriels majeurs, au sein de « filières monde » (pommes et melons sur le pays de Lunel), bassin céréalière en Haut de France ; ou territoires où la production agricole est quantitativement faible mais diversifiée, et bénéficie de multiples labels de qualité (massif de Chartreuse) et de marchés relativement sécurisés.
- Territoires intermédiaires, comme le Causse Méjean, avec une production spécialisée à forte valeur ajoutée, structurée autour d'une filière localisée et d'un produit, le Roquefort, bénéficiant d'une image de marque positive au sein des consommateurs.

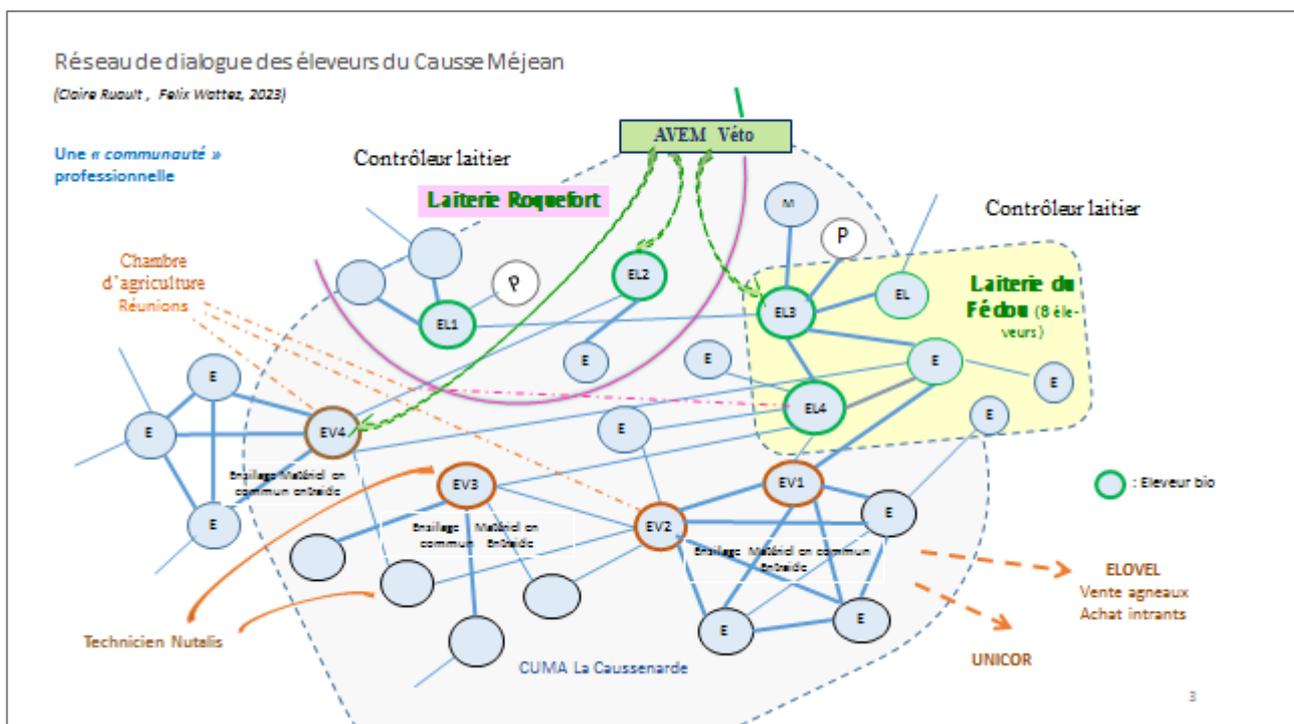
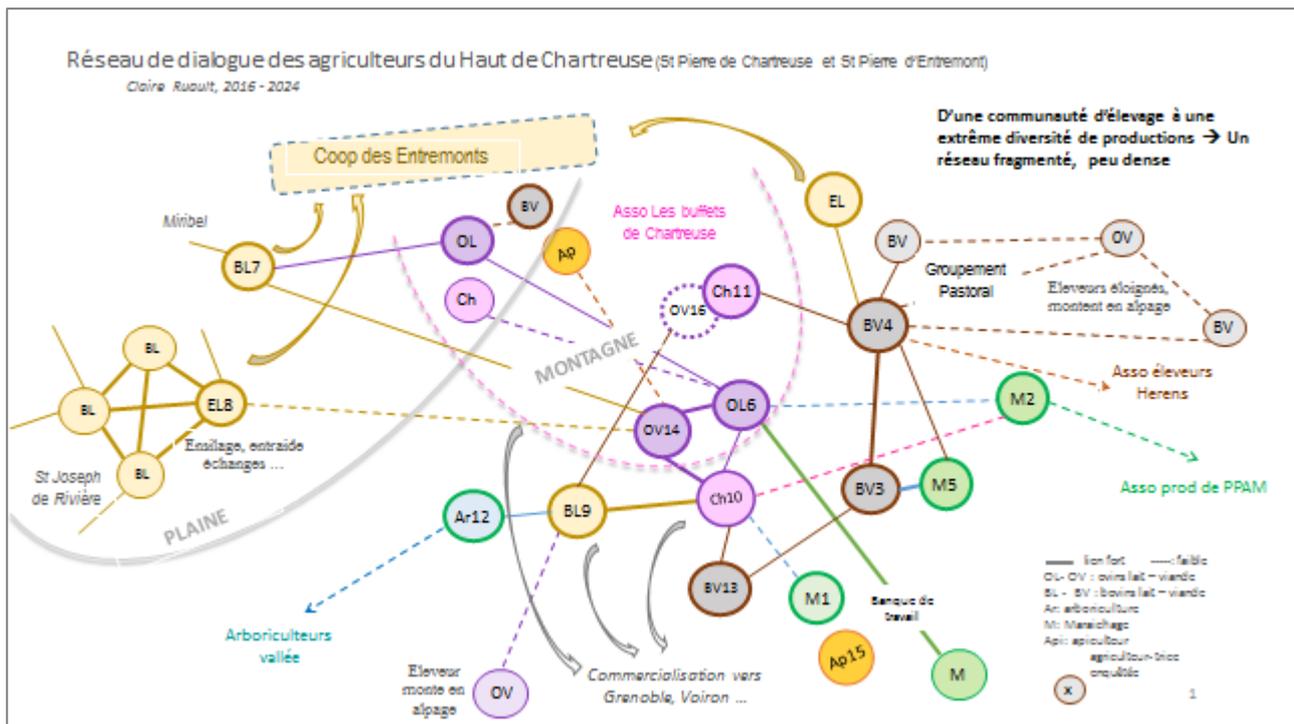
En lien avec ces éléments ce sont donc aussi des systèmes d'acteurs institutionnels autour de l'agriculture, construits au fil du temps, et qui se traduisent par une offre de conseil et de services aux agriculteurs très variable d'un territoire à l'autre. Enfin ce sont des types de liens entre le monde agricole et la société locale (habitants, acteurs politiques locaux, associations et collectifs divers).

3.2 Diversité des configurations de sociabilité professionnelle et de leur évolution, en lien avec les dynamiques différenciées d'évolution de l'agriculture selon les territoires

Localement, la persistance des liens d'entraide et de dialogue, mais selon des densités et des formes variables

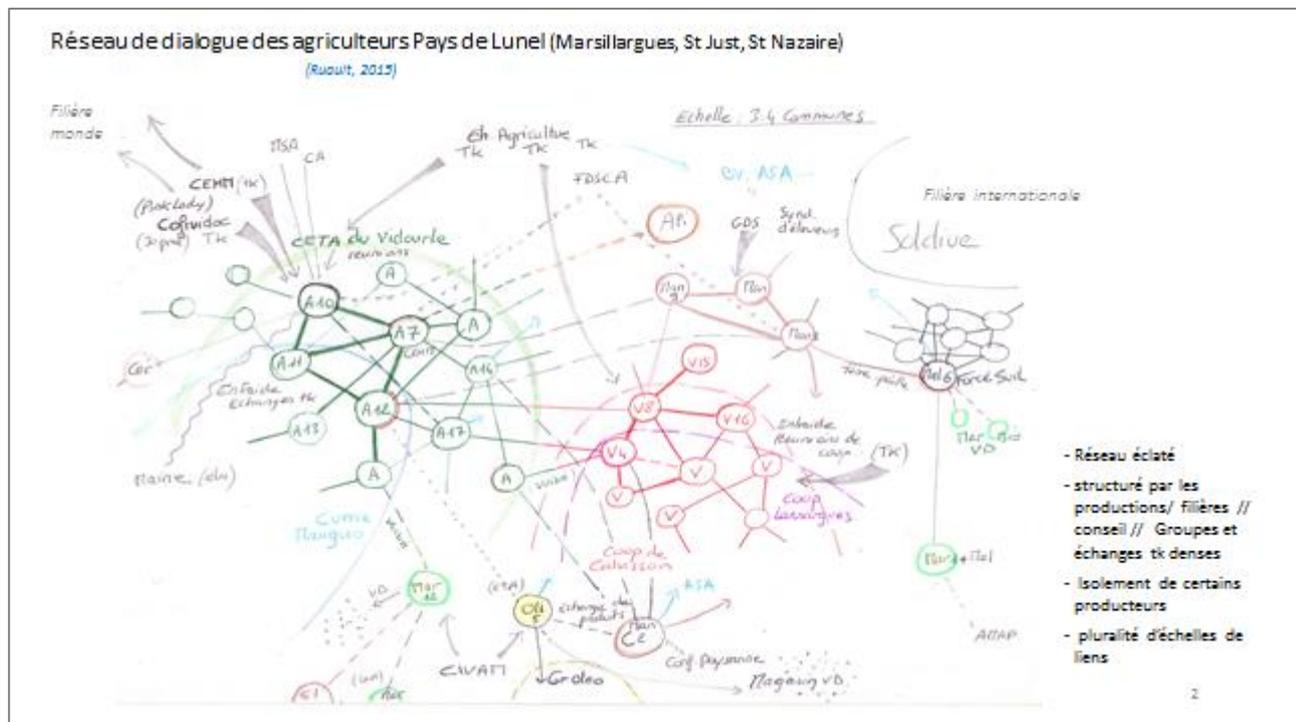
Partout les liens d'entraide et de dialogue existent à des échelles locales, qui correspondent aux échelles d'interconnaissance (entre deux et cinq communes dans les cas étudiés), fortement corrélées à une certaine homogénéité de conditions de production.

Ces liens sont **partout fortement structurés par l'orientation productive**. Ainsi en Chartreuse, l'entraide s'organise surtout entre éleveurs (pour les foin, ensilage, déplacement des animaux, mises-bas...), facilitée par des activités communes et un même calendrier de travail. Sur le Causse Méjean, les éleveurs ovins s'entraident aussi au moment des récoltes fourragères, ou des mises bas. Sur le Pays de Lumbres, l'entraide entre polyculteurs éleveurs est aussi liée aux récoltes (ensilage, récolte de pommes de terre et de betteraves), organisée par chantiers (entre 3 et 6 agriculteurs).



A Montagnac et Villeveyrac, l'entraide s'organise entre viticulteurs « voisins de parcelle », qualifiée de régulière au moment des vendanges, tailles, arrachage et plantation, et plus occasionnelle, à une échelle un peu plus large, en cas de coups durs (maladie, dégâts causés par des intempéries...). Les quelques maraichers présents sur le territoire s'entraident aussi prioritairement entre eux, mais à une échelle plus large. « On est 5,6 maraichers dans le secteur, donc on arrive à s'organiser : nous sur Montagnac on est le seul, après il y a un sur Roujan, un à Agde... et après les autres je ne sais pas d'où ils sont...quand même il faut pas être à plus de 15-20 km ». Sur le pays de Lunel, les liens d'entraide et de dialogue technique sont là encore d'abord structurés par production: entre

arboriculteurs, entre éleveurs ou entre viticulteurs. Mais à côté de ces relations fréquentes, quelques relations de coopération inédites existent, basées sur la complémentarité d'accès aux ressources : pour l'accès à la terre (mise à disposition gratuite de parcelles en échange d'une partie du foin, de la paille ou résidus de récolte) entre melonniers, éleveurs, oléiculteurs, céréaliers ; pour la pollinisation des arbres et des légumes, entre arboriculteurs ou maraichers et apiculteurs ; pour l'accès à des surfaces fourragères entre manadiers du sud et viticulteurs ou producteurs de céréales au nord.



Ces liens d'entraide et de dialogue vont souvent de pair avec du matériel en commun, ou l'appartenance à des CUMA (cas de la majorité des agriculteurs dans le cas du Pays de Lumbres ou du Causse Méjean). Si ces liens persistent donc partout, leur densité et leur forme varient fortement d'un territoire à l'autre, incluant plus ou moins l'ensemble des agriculteurs, se traduisant plus ou moins par des processus de segmentation, constituant alors plus ou moins des lieux de gestion de la diversité, offrant des capacités différenciées (d'un réseau à l'autre, et entre agriculteurs suivant leur position) de débat sur les problèmes professionnels. Ces éléments sont évidemment à relier avec le degré de diversité de productions sur le territoire, et surtout avec le processus de diversification / différenciation à l'œuvre.

Comment le degré de diversité productive et les processus de diversification à l'œuvre jouent sur l'évolution des liens professionnels.

Sur le Causse Méjean ou le pays de Lumbres, territoires où la production agricole est relativement homogène (brebis lait pour le premier, polyculture élevage pour le second), où le renouvellement des générations s'opère sur ces mêmes productions dominantes, les agriculteurs ont un fond commun important de préoccupations et de conceptions de leur métier. Les liens y sont denses, même si les agriculteurs plus âgés mentionnent leur diminution. « Le Causse-Méjean, on est comme un groupe, pas fermé, pas du tout, ... on communique beaucoup. Les agriculteurs entre eux, je vais dire presque c'est une appartenance... ». L'arrivée de nouveaux éleveurs (non issus du milieu agricole et souvent en bio) ne se traduit pas non plus par une segmentation des liens, même si certains évoquent le

temps qu'il leur a fallu pour s'intégrer. Dans les deux cas, le réseau de relations est structuré en grappes (liées notamment aux travaux de récolte) reliées entre elles.

Sur le Haut de Chartreuse, territoire convoité où l'agriculture est dans une forte dynamique de renouvellement des exploitations⁶, on assiste à un processus de diversification particulièrement marqué. On est ainsi passé de ce que certains agriculteurs qualifient de « bassin laitier », structuré autour de la coopérative locale des Entremonts, à une mosaïque de productions portée par des agriculteurs - et de plus en plus agricultrices - aux profils et logiques d'activités extrêmement divers. Sur une quinzaine d'exploitations (sur les communes de St Pierre de Chartreuse et St Pierre d'Entremont), on a quasiment autant de systèmes de production différents : 3 éleveurs de bovins viande, 2 en bovin lait, dont un livre à la coopérative d'Entremont et un mixte (vaches et chèvres) transforme et vend en direct, 2 éleveurs ovins (viande et mixte lait viande), 2 éleveurs de chèvres avec transformation, 1 producteur de pommes, 1 en plantes aromatiques et médicinales (PAM), 1 projet de maraichage, 1 apiculteur, 1 producteur de safran, 1 éleveur de chevaux. Il reste donc un seul producteur laitier qui livre à la coopérative des Entremonts. Si la vente directe fait partie des normes (la quasi-totalité des agriculteurs transforment et vendent en direct tout ou partie de leurs productions, de nouvelles formes de commercialisation se développent, tirées par une demande en produits locaux par une clientèle urbaine ou touristique. Cela donne lieu à de nouveaux liens avec des collectifs de consommateurs en ville, des centres sociaux ou des épiceries sociales... De leur côté, des « anciens » éleveurs laitiers qui cherchent des repreneurs sans succès, s'inquiètent de la pérennité de la coopérative locale qu'ils ont contribué à créer, lorsque dans le même temps de nouveaux producteurs de bovins lait s'installent en transformation- vente directe.

La façon dont les « anciens » agriculteurs parlent des nouveaux, pour moitié non issus du milieu agricole (6/12 en 2016), et respectivement, atteste de la distance qui se creuse entre leurs conceptions de leur métier. La référence « d'ici, pas d'ici » est omniprésente, et on constate une certaine lutte pour la reconnaissance du « statut » (au sens propre comme figuré) de vrai agriculteur. *« On est quand même ici dans un pays de l'élevage. Je ne veux pas dire que M2 n'est pas une agricultrice parce que je pense qu'elle a un statut en plantes médicinales mais pour moi ce n'est pas l'agriculture d'ici. » (Eleveur Ovin installé depuis longtemps).*

La diversification va donc de pair avec une distanciation des modèles professionnels et un processus d'atomisation des liens : entre éleveurs, d'un côté, et entre ceux-celles qui font des petites productions végétales ou diversifiées de l'autre, de façon plus ponctuelle pour ces derniers, plusieurs d'entre eux exprimant un sentiment d'isolement. *« Il n'y a pas d'échange de matériel, et pas d'entraide. Le problème c'est que je cultive, et eux ils font le foin, on n'a pas de matériel en commun, on a presque rien en commun (Maraichère).* Parallèlement les organisations professionnelles collectives qui fédéraient les producteurs (Association des éleveurs de Chartreuse, syndicats locaux...) tendent à s'effriter, au profit d'appartenances dispersées à des organisations spécialisées (Association des éleveurs de race Hérens, producteurs de pommes, producteurs de PAM ...), à des échelles plus larges (département) qui compensent partiellement, pour ces agriculteurs en production « atypique », l'absence de possibilité d'échange / conseil technique localement.

Sans détailler ici le cas du Pays de Lunel, on constate aussi que la diversité de productions (plus ancienne que sur la Chartreuse) va de pair avec un réseau de relations segmenté et des positions d'isolement des petits producteurs, non issus du milieu agricole local, installés sur des productions atypiques (petit élevage, maraichage).

⁶ Aucune diminution du nombre d'exploitations au cours des dix dernières années, sur les deux communes de St Pierre de Chartreuse et St Pierre d'Entremont (RA 2020): soit 15 exploitations en 2010 et 15 en 2020, avec même une hausse des actifs (de 15 à 18 ETP). 6 installations: entre 2016 et 2024.

Sur les communes de Montagnac et Villeveyrac, les viticulteurs coopérateurs expriment une certaine distance avec les caves particulières (les « domaines ») qui se sont développés à partir des années 2000. « *Les grands domaines, les propriétaires privés... C'est souvent des gars qui achètent ça pour se faire plaisir.... C'est pas des vigneron, c'est pas des viticulteurs... ils ne vivent pas de la vigne, ils ont des ouvriers... souvent d'ailleurs ils font partie du négoce... j'en connais mais je ne sympathise pas avec... Non ! c'est pas pareil, on n'a pas les mêmes problèmes* ». Autrement dit, la différenciation de modes de valorisation des produits (et donc de liens à des marchés) contribue ici à un processus de segmentation des réseaux de relations. Pour les viticulteurs coopérateurs, la coopérative reste (malgré les fusions qui peuvent éloigner leur siège et élargir l'échelle de collecte) un acteur structurant des liens de dialogue entre eux : « *Quand on vendange, c'est là qu'on se voit le plus. Pendant un mois, vous allez vider les raisins et vous attendez votre tour, donc vous discutez avec celui qui est à côté... C'est là qu'on discute le plus* ». Du côté des domaines, la vente au chai donne lieu à des liens avec des consommateurs, locaux ou de passage, mais aussi avec des élus et agents de collectivités territoriales, qui les choisissent souvent pour organiser des visites dans le cadre d'actions de promotion des produits locaux, et contribuant à la construction de l'image de leur territoire.

Cependant sur ce territoire viticole, des groupes techniques animés par la Chambre d'agriculture et par un technicien d'une entreprise privée de fourniture d'intrants, réunissent des coopérateurs et des viticulteurs en cave particulière. Le rôle des acteurs de conseil, pour contribuer à favoriser des liens entre des agriculteurs qui n'ont pas les mêmes modes de production, doit donc être regardé de près. Dans le cas présent, ce rôle de brassage est permis notamment par le fait que l'objet de travail de ces groupes (appelés groupes « viticulture raisonnée ») portent sur les pratiques de culture et sur des préoccupations communes de travail au quotidien autour de l'usage des intrants.

A côté du degré de diversité/ diversification des productions et modèles professionnels, la façon dont ce processus de segmentation des liens opère –ou non- renvoie, dans les cas étudiés, à deux autres dimensions : les tensions autour de **l'accès au foncier** et le rôle, plus ou moins structurant, d'**acteurs économiques des filières** (entreprises amont aval) et du **système de conseil- appui technique** qui y est lié.

Des tensions autour du foncier et réseaux professionnels locaux

Dans le territoire de Haute Chartreuse les tensions autour de l'accès à un foncier agricole particulièrement rare et prisé, montre combien cette dimension intervient dans la configuration des liens, qu'il s'agisse de développer un réseau de relations pour des agriculteurs venant de l'extérieur, comme porte d'entrée à une possible mise à disposition de terres, ou des séquelles laissées par les tensions, qui pénalisent les possibilités de coopération et de dialogue, ou les organisations professionnelles collectives. « *On a voulu relancer le syndicat sur la commune pour faire un espace de discussion, de rencontre, on peut voir tout le monde... et j'avais même dans l'idée de voir comment on pourrait gérer du foncier collectivement plutôt que de se tirer dans les pattes, on est 10 autour de la table, il y a un terrain qui se libère, un jeune qui veut s'installer et on en discute. On a réussi à faire quelques discussions, on a rédigé des statuts et au moment de le mettre en place ça s'est effondré.* » (OL6, éleveur brebis lait)

Plus globalement si la concurrence autour de l'accès au foncier existe depuis longtemps en agriculture, structurant souvent durablement des liens inégaux et conflictuels, qui peuvent se reproduire sur plusieurs générations, cette concurrence s'exerce aujourd'hui plus que jamais avec la céréalisation de l'agriculture et l'augmentation de la tension entre recherche de coûts de production plus bas, nécessité de prise en compte de contraintes environnementales avec la recherche de surfaces d'épandage, dans des zones d'élevage intensif. Ces tensions constituent évidemment des facteurs de clivages ou de polarisation des liens autour de quelques agriculteurs, produits d'alliances ou de luttes pour l'accès aux parcelles et fermes qui se libèrent.

En filière longue, le rôle structurant des entreprises amont aval et du système d'appui conseil, dans les réseaux professionnels et les débats autour des normes de production

Le cas de la filière Roquefort sur le Causse Méjean illustre le rôle des acteurs d'amont aval et du système d'appui-conseil corrélé, dans la structuration des relations professionnelles, sur un territoire de production relativement homogène. Deux laiteries collectent le lait de brebis : la laiterie Roquefort et la laiterie du Fédou (8 producteurs), et les deux collectent du lait bio et en conventionnel. Quelle que soit la laiterie, les éleveurs doivent respecter des cahiers des charges exigeants (avec des critères de durée de pâturage, d'autonomie fourragère, de race, d'origine géographique des fourrages ...). Chaque laiterie organise ses propres réunions, et la plupart des éleveurs sont en lien avec des techniciens de ces laiteries (contrôle laitier notamment pour Roquefort, avec des services de conseil associés). Tous font aussi appel, qui, à des conseillers de Chambre d'agriculture, qui à des vétérinaires de l'AVEM ou du GDS, et plus rarement à des conseillers d'agro fournitures. Une minorité d'éleveurs sont par ailleurs en lien avec un groupe bio, avec un Civam ou avec le Parc des Cévennes (en lien avec le projet Mil'Ouv). Quelques-uns sont membres de l'association Farine du Méjean, ces appartenances s'ajoutant à leur relation avec la Chambre, le technicien de la laiterie, le vétérinaire. Les liens des éleveurs avec des organismes se croisent donc de façon variée, plutôt qu'ils ne s'excluent les uns des autres. Sans idéaliser la situation, on peut cependant considérer que l'ensemble des organismes économiques et de développement forme un système d'acteurs relativement cohérent: par exemple l'AVEM est en lien avec les laiteries ou les entreprises de commercialisation des agneaux sous signe de qualité.

Cette cohérence du système d'acteurs est à relier avec l'homogénéité de production, déjà évoquée, et le fait qu'on est sur une filière localisée à haute valeur ajoutée que tous ont intérêt à maintenir. Elle joue en tout cas un rôle indéniable dans la densité des liens entre éleveurs et la construction d'un système de normes partagé. Ce système de normes comporte des variantes (autour des modes de conservation des fourrages, du bio, de la garde des animaux...), mais ces variantes sont débattues entre éleveurs, et avec ces différents acteurs (les vétérinaires de l'AVEM ayant un rôle important dans la mise en circulation de ces variantes (Ruault, Bouy et al, 2011)), contribuant à la fois à la constitution d'un fond commun et à l'évolution de l'ensemble du système de normes.

Le cas du pays de Lunel où l'agriculture est très diversifiée est différent : le rôle des acteurs d'amont-aval sur la structuration des liens professionnels est à analyser par type de production. Ce rôle est particulièrement important pour les producteurs de pommes. Ils produisent sous la marque Pink Lady pour le marché de la grande distribution et l'exportation. Soumis à des normes « de plus en plus strictes » et à des cahiers des charges « très carrés », ces producteurs cherchent à optimiser en permanence les coûts et la conduite du verger pour se maintenir dans un contexte de forte concurrence nationale et internationale. « *Optimiser ..., il faut tout optimiser pour être performant mais économiser, optimiser la mécanique, l'irrigation, la fertilisation, les produits phyto, il faut améliorer tout ce qu'on peut améliorer, mais après les marges de manœuvre, on n'a pas toujours de la latitude* » (A7, producteur de pommes). Pour répondre à ces défis à la fois techniques et économiques, des groupes techniques locaux ont été mis en place, autour de la Cofruid'Oc à St Just et du CETA du Vidourle. Les conseillers techniques qui les animent sont en lien avec le CEHM (pôle technique arboricole de Marsillargues), des organismes de recherche appliquée, des groupes des semences, etc. à une échelle nationale, voire internationale. Ces groupes organisent des visites, des échanges de pratiques, des formations.

Dans ces deux cas (filière Roquefort et pommes), l'appartenance à des groupes et la participation à des réunions organisées par les organismes de conseil et entreprises amont-aval, en plus de liens de conseil individuel, d'une part, et de discussion plus informelle entre voisins d'autre part, sont des supports d'échange et de recherche de solutions pour rester « performant » techniquement et maîtriser les conditions du marché, autrement dit de construction de la qualification professionnelle.

S'y croisent différentes échelles de liens (particulièrement dans le cas des producteurs de pommes de Pink Lady), ce qui contribue à la production / circulation de connaissances et d'informations.

Collectifs et organisations professionnelles: élargissement des échelles et spécialisation, concentration ou dispersion des multi-appartenances

Dans le cas de producteurs en filière longue, soumis à des contraintes techniques de production, comme dans le cas des producteurs de pommes ci-dessus, mais aussi dans le cas des viticulteurs de Montagnac Villeveyrac ou encore des producteurs en polyculture élevage du pays de Lumbres, on constate donc l'existence de différents collectifs et groupes professionnels relativement dynamiques: GEDA du Haut pays (9 des 17 enquêtés) et groupe Dephy (une dizaine de participants) sur le pays de Lumbres; groupes viticulture raisonnée sur le secteur de Montagnac Villeveyrac. Ils peuvent être constitués à une échelle plus large que celle des réseaux d'interconnaissance (rayon de 50 km pour le GEDA du Haut Pays), et tous les producteurs potentiellement concernés n'en font pas partie. Ils comptent néanmoins avec une certaine participation : en viticulture, les réunions « bouts de vigne » en période de végétation peuvent avoir lieu tous les quinze jours avec une dizaine de viticulteurs. Cette dynamique est à relier avec la très forte articulation entre les objets de discussion traités lors de ces réunions et les préoccupations relatives aux pratiques productives (sur le plan technique et économique), au cœur de leur métier. Pour autant ces groupes constitués par orientation productive, s'ils sont dynamiques, sont en même temps une des composantes de la segmentation professionnelle.

Dans le cas du Haut de Chartreuse, on a évoqué le fait que les organisations professionnelles collectives anciennes qui fédéraient les éleveurs tendent à s'effriter. Des organisations transversales aux différentes productions (de type syndicat) ou transpartisane (compte tenu de fortes disparités d'appartenance syndicale) tentent de se mettre en place. Ainsi de l'Association des agriculteurs de Chartreuse (AAC), créée en 1992 à l'initiative du Parc et de la chambre d'Agriculture avec pour objectif de fédérer l'ensemble des agriculteurs et « d'être force de proposition » depuis le monde agricole vers les collectivités territoriales. Or elle peine à le faire. Elle couvre l'ensemble de la zone du Parc et le pari de réunir des producteurs du « haut » et de « la plaine » semble se heurter aux fortes différences de conditions de travail et de préoccupations, et au fait que les uns et les autres se connaissent peu malgré certains liens d'échange de produits. L'éleveur de la plaine qui a repris la présidence de l'AAC, ne connaît d'ailleurs pas bien les agriculteurs du haut. Et il représente pour ces derniers, notamment les « petits » et/ou ceux installés sur des productions « atypiques », une agriculture à laquelle ils ne s'identifient pas. *« Depuis 2 ans on n'a plus de réunions, plus rien... Et c'était une association... pour se mettre un peu d'accord entre agriculteurs et puis quand on avait quelque chose à dire, au lieu de l'apprendre comme vous savez, eh bien on se disait tout ce jour-là... Je trouve que c'est un peu dommage. »* (BV3, éleveur bovins viande)

Le rôle structurant des multi appartenances

La proportion d'agriculteurs membres d'un groupe, quel qu'il soit, est variable d'un territoire à l'autre, mais reste plus souvent très minoritaire sur l'ensemble des agriculteurs d'un territoire (les chiffres varient de 5% à 15-20 %). Sur le Causse Méjean ou le Pays de Lumbres on a vu que cette proportion (en incluant les CUMAS) est plus forte. Cependant si l'on regarde les positions de pluri appartenance, on peut constater que sur le Pays de Lumbres, elles se concentrent sur quelques agriculteurs seulement qui font partie à la fois d'une CUMA, d'un groupe GEDA (et de son sous-groupe DEPHY), et d'un réseau plus large tel que BASE. Ils bénéficient alors d'une pluralité de ressources : comme l'explique un agriculteur, adhérer au GEDA *un électron libre par rapport à des techniciens de coopérative ou de négoce* c'est « avoir un autre avis (à propos de l'animatrice de la Chambre d'agriculture) que celui des vendeurs », un « avis neutre *pour pas être dépendants* », c'est échanger avec d'autres agriculteurs, être informés des nouveautés réglementaires « imposées aux

agriculteurs». Ces agriculteurs peuvent jouer un rôle de ponts entre ces groupes, et l'ensemble des agriculteurs majoritaires en lien étroit avec des techniciens de coopérative et négociés. Mais on a pu observer que certains s'en distancient. *« Dephy on est un petit groupe d'une dizaine de personnes, on fait tous partie du GEDA mais c'est un groupe à part... on est tous un peu en avance sur l'agriculture, à tester. Toutes ces choses-là ce sont des choses sur lesquelles je ne parle pas avec les techniciens des firmes Unéal, Carré. Pour eux c'est risqué ce que l'on fait... C'est arrivé à un niveau où je ne travaille presque plus avec personne. Je suis en indépendance »*. Par ailleurs certains ont quitté le GEDA lorsqu'ils ont adhéré au réseau BASE, considérant le niveau de traitement des questions sur le travail du sol au sein du GEDA pas assez pointu.

A Villeveyrac et Montagnac plusieurs membres des groupes « viticulture raisonnée » occupent des postes de responsable au sein des coopératives. *« On est un petit groupe du village à faire ça (raisonner les intrants, à peu près une dizaine, 4 à 5 sur le village... un petit groupe un peu novateur. On est un petit noyau à avoir fait des formations, il y a celui qui a commencé qui a innové et derrière il y a celui qui a vu que son voisin avait réussi et qui dit je veux faire la formation, attention on ne fait pas tous les mêmes formations, mais ceux-là on est tous au conseil d'administration de la cave coopérative »*. On a donc ici une concentration des pluri-appartenances.

Finalement nos études de cas montrent un degré de pluri appartenance inégal entre agriculteurs, surtout sur des territoires où, au sein d'une production donnée, les enjeux à la fois d'évolution des pratiques et d'excellence technique sont forts, en lien avec des « contraintes » environnementales, (cas de la viticulture à Montagnac Villeveyrac, ou des bassins de production en Haut de France).

Et surtout le rôle des « pluri appartenants » pour contribuer à constituer des ponts, à favoriser les échanges entre producteurs diversifiés, à croiser différents lieux et échelles de liens et de circulation des informations, varie beaucoup suivant la forme du réseau dans son ensemble. Ce rôle est d'autant plus faible que les réseaux sont éclatés et / ou que les « pluri appartenants » sont, ou se mettent progressivement, à la marge localement. Par ailleurs le degré de coordination- articulation ou au contraire d'opposition - clivage entre les institutions, économiques, politiques, de développement et d'appui conseil joue aussi un rôle important. Lorsque les tensions et la distance est forte cela rend difficile les liens entre les différents agriculteurs qui y sont respectivement reliés. Les débats au sein de ce type de configuration de relations sont difficilement régulés.

Retour sur la notion de « nouvelle élite »

La position sociale locale, dans et hors du monde agricole, des petits agriculteurs diversifiés avec transformation vente directe, varie fortement d'un territoire à l'autre et entre eux au sein d'un terroir. Dans le cas du massif de Chartreuse, il paraît difficile de parler d'élite à propos de ces nouveaux agriculteurs tant leur taille économique est réduite, d'une part, et compte tenu ensuite du sentiment d'isolement qu'ils expriment parfois, ou celui d'être peu représentés dans les instances de gouvernance locales. S'ils ont développé un réseau de clientèle fidèle et pour certains des liens autour d'activités d'accueil, ces liens ne compensent pas ce relatif isolement local.

En péri urbain, la position de ces petits agriculteurs diversifiés peut être différente, mais n'est pas homogène. Elle varie fortement suivant les relations établies hors du monde agricole (en particulier avec des élus locaux, associations de consommateurs, tiers lieux intégrant le monde agricole ...). Ce niveau de relations est souvent corrélé au capital culturel et social de la personne. Ces agriculteurs peuvent être valorisés par les élus et chargés de mission des CT, notamment dans le cadre de programmes agricoles et alimentaires. Mais pour d'autres c'est le moins le cas, notamment dans des configurations de relations entre agriculteurs éclatées avec des segments professionnels qui gardent un poids important dans la dynamique - et la représentation agricole - locale (Cas du Lunellois). La disjonction entre la position qu'occupent localement ces agriculteurs dans la société et dans le tissu agricole, évoquée en première partie, n'opère donc pas partout de la même façon.

Eléments de conclusion

Les études de cas retenues dans cet article ne prétendent pas représenter l'ensemble des dynamiques socio professionnelles agricoles à l'œuvre sur les différents territoires en France. Ces études, menées au cours des dix dernières années, permettent néanmoins, en les mettant en perspective avec celles menées au GERDAL depuis les années 80, de dégager des grandes tendances au sein desquelles on peut repérer à la fois des constantes et des évolutions majeures.

On notera tout d'abord **l'extrême diversité de ces dynamiques socio professionnelles**, caractérisées par des types et des formes de relations de travail et de dialogue, de collectifs, de multi appartenances et de liens avec les opérateurs amont aval, les institutions agricoles et hors du monde agricole, extrêmement variés, et se traduisant par des réseaux de dialogue plus ou moins denses, plus ou moins fragmentés. Globalement on observe **une complexification, dispersion des formes sociales de production de la connaissance**. Si la densité des relations à l'échelle locale diminue, et selon les cas, les liens peuvent se fragmenter, ces relations ne disparaissent pas (les cas étudiés mettent en évidence combien l'échelle de référence des agriculteurs pour parler de leurs pratiques est d'abord une échelle physiquement localisée, tant celle-ci nomme une communauté de conditions de production et d'interconnaissance). On a donc une superposition de formes et échelles de liens, qui se combinent pour l'accès à l'information ou pour discuter des règles de production, plutôt qu'une substitution des liens locaux par d'autres à des échelles larges, ou des liens physiques par des liens virtuels.

Ces processus n'opèrent pas de la même façon selon les territoires et selon les agriculteurs, suivant leurs positions dans les réseaux. Mais ce qui ressort globalement c'est bien une **corrélacion entre les processus de segmentation d'orientations productives et de modèles professionnels, et les processus de fragmentation, distanciation des liens entre agriculteurs**. Là où le tissu agricole évolue vers une forte diversité de productions et de modèles professionnels qui, dans les cas étudiés, va de pair avec des structures et tailles économiques hétérogènes, et/ou se traduit par des modes de commercialisation différents (filières longues d'un côté avec forte intégration aux opérateurs économiques d'amont-aval, vente directe de l'autre en lien avec des marchés locaux et une clientèle urbaine), on observe une fragmentation en grappes peu reliées entre elles et une fragilisation globale des liens entre agriculteurs. Ce processus est particulièrement fort quand il s'opère sur fond d'une communauté professionnelle anciennement forte (éleveurs en Chartreuse) et où la diversification est portée par l'arrivée d'agriculteurs non issus du milieu agricole qui s'installent sur des productions « atypiques ». Ces processus de distanciation des liens opèrent aussi sur des territoires où les orientations productives sont moins hétérogènes (territoire viticole de Villeveyrac, Montagnac), à partir d'une différenciation de modes de commercialisation (coopérateurs/ caves particulières). Enfin, au sein d'une même production sur un territoire donné, des processus de distanciation peuvent être liés à la constitution de liens basés sur des spécificités de pratiques (sans labour, pâturage tournant dynamique) au sein de réseaux d'excellence (BASE) ou de groupe pilotes (DEPHY). Ce n'est pas nouveau (si l'on s'en réfère aux clubs des 100 quintaux), mais cela s'accroît. L'arrivée de technologies numériques ou la robotisation en est aussi un facteur, tant elle peut engendrer de nouveaux clivages. Elle peut aussi donner lieu à l'émergence de débats au sein de collectifs constitués (Martin, 2022).

Cependant, là où s'observe cette fragmentation des liens professionnels, il n'en résulte pas les mêmes conséquences pour tous les agriculteurs selon la position qu'ils occupent dans le réseau : d'un côté des agriculteurs membres de groupes actifs (CETA entre producteurs de pommes, groupe viticulture raisonnée, GEDA et groupes DEPHY), en lien fort aussi avec diverses ressources de conseil ; de l'autre des agriculteurs plus isolés, du fait souvent de productions minoritaires, et dont les liens avec d'autres producteurs à une échelle plus large ne compense pas forcément une position

sociale fragile localement. On observe donc **une accentuation des inégalités entre agriculteurs, sur un territoire donné, d'accès à des ressources de connaissances, et de possibilités de coopération.**

Sur ces mêmes territoires où la dynamique socio professionnelle est fragmentée il en résulte aussi une difficulté des agriculteurs à se constituer en interlocuteurs actifs, en tant qu'acteur professionnel collectif, des différents acteurs (collectivités territoriales, PNR, bassins versants, conservatoire du littoral, etc.) qui interviennent dans le cadre de programmes autour d'enjeux environnementaux, alimentaires, de développement territorial... Ils peinent alors à se positionner, ou restent en dehors, des instances, des débats, ou se discutent de l'avenir de l'agriculture, des problèmes à traiter en lien avec les enjeux qu'elle traverse, et où se prennent des décisions qui les concernent.

Cette difficulté, et plus globalement les processus de fragilisation des liens entre agriculteurs, se trouvent renforcés par les modes d'intervention de développement, tant de la part de ces acteurs que des organismes de développement agricole : intervention par « projets » avec des thématiques et actions souvent préfinies et peu articulées avec les préoccupations professionnelles, en s'appuyant souvent sur des individus (mis en avant au regard de l'exemplarité de leurs pratiques), et dont on attend qu'ils entraînent les autres), faible degré de partenariat entre acteurs institutionnels (voire tensions sur fond de clivages politiques) et surtout avec les interlocuteurs habituels des agriculteurs... Autant d'éléments qui conduisent, non seulement à des difficultés pour engager les agriculteurs dans ces programmes d'action, mais aussi à augmenter la distanciation entre eux et la concentration des positions de pluri appartenances, sur fond de hiérarchisation des bonnes/mauvaises pratiques. Basées sur une lecture du monde agricole à travers des individus et des pratiques-modèle, ces logiques d'intervention passent à côté des dynamiques professionnelles appréhendées dans leur ensemble, sur un territoire donné, et des interactions concrètes, multi formes, dans lesquelles les agriculteurs se trouvent pris.

Si l'on tente une lecture sur le plus long terme, on peut parler d'un glissement progressif :

- d'une « société locale paysanne », passée après 1945 à un stade industriel marchand (au sens de Fernand Braudel) contrôlé par l'Etat (et sous-traitée aux OPA), dans laquelle le rôle productif de l'agriculture primait, où les agriculteurs s'impliquaient sélectivement dans la « modernisation » de leur activité et dans la maîtrise de ses effets (séparation famille-entreprise, exode agricole) ;
- à une société locale éclatée, constituée de modes de vie et de travail juxtaposés, dans laquelle le pilotage de l'agriculture s'effectue de façon duale : économique, par une sphère industrielle et commerciale, en dehors des dynamiques locales, dans laquelle la production des connaissances pour la conduite et la maîtrise des activités agricoles se clive de plus en plus à partir des segments de marchés ; politique par une sphère traversée de tensions entre l'Etat, les collectivités territoriales, et une multitude d'acteurs intervenant autour d'enjeux de maîtrise/ préservation de ressources énergétiques, hydrauliques, biologiques et environnementales.

Un tel glissement entraîne des coûts relationnels majeurs localement, mais qui sont peu identifiés, car peu regardés, et peu pris en charge par les institutions qui se réclament de l'agriculture.

Partant de là, et pour terminer sur les perspectives qu'ouvrent ces éléments d'analyse pour le développement et la recherche, il nous semble qu'un défi à relever est donc de s'attacher à mieux comprendre, mieux regarder, et mieux prendre en compte ces dynamiques professionnelles dans les orientations de recherche et dans les modes d'intervention de développement. Autant dire que cela implique des réorientations majeures dans la manière de lire, de regarder le monde agricole et ses interactions avec l'ensemble des acteurs auxquels ils ont affaire.

Bibliographie

- Althabe G., 1990. Ethnologie du contemporain et enquête de terrain. *Terrain n° 14*.
- Aulagnier A., 2020. *Réduire sans contraindre. Le gouvernement des pratiques agricoles à l'épreuve des pesticides*. Thèse de sociologie. IEP Paris 2020
- Darré J.-P. (Dir.), 1994. *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action*. TIP (Technologies Idéologies Pratiques) vol XII, n° 1, éd. érès.
- Darré J.P., 1991 Des catégories aux configurations, les conditions d'analyse des processus d'inter influence dans l'agriculture. *Economie rurale* n° 201, pp. 6-11.
- Darré J.-P., Le Guen R., Lemery B., 1989. Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture. In *Économie rurale*, n°192-193, pp. 115-122.
- Darré J.P., 1986. Comment les façons de faire et de penser se transforment : l'étude des réseaux de dialogue. *L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture. Les recherches du GERDAL*. Agriscope n°7, Angers.
- Elias N., 1970/1991. *Qu'est-ce que la sociologie?* La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- Fourquet J., Cassely J.-L., 2021. *La France sous nos yeux*. Edition du Seuil
- Gasselín P., Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi, Denis Sautier (dir.) 2021. *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires. Un nouveau paradigme du développement territorial ?* Quae, 395 p.
- Geertz C., 1973/ 1983. Bali, interprétation d'une culture. Paris, Gallimard.
- Goulet F., 2008. Des tensions épistémiques et professionnelles en agriculture. Dynamiques autour des techniques sans labour et de leur évaluation environnementale, *Revue d'anthropologie des connaissances* 2008/2, n° 4, p. 291-310.
- Goulet F., 2011, Firmes de l'agrofourmure et innovations en grandes cultures : pluralité des registres d'action, *POUR*, n°212, p. 101-109.
- Hervieu B., Purseigle F., 2013. *Sociologie des mondes agricoles*. Ed Armand Colin.
- Hibou B., 2012, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. La Découverte
- Le Guen R., 2006. La diversité des logiques de travail en production laitière. *Fourrages*, n°185
- Le Guen R., Ruault C., 1994. La double appartenance professionnelle des agriculteurs biologiques. Réseaux de relations et évolution des qualifications : le cas de l'agriculture biologique en Mayenne. In Darré J.-P. (dir.) *Pairs et experts dans l'agriculture*. TIP (Technologies Idéologies Pratiques), Vol XII, 1994 - n°1, pp. 49-87.
- Lémery B., 2011. Les agriculteurs : une profession en travail. In Béguin P., Dedieu B., Sabourin E. (Dir), *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. Paris, l'Harmattan.
- Lémery B., 1988. Systèmes locaux de relations professionnelles agricoles dans les petites régions de l'Apance et de l'Amance. *Cahiers du GERDAL n° 13*.
- Martin T., 2022. La mise en débat du travail dans les collectifs : Le cas du robot en AOP Reblochon. *Rencontres Nationales Travail en Agriculture*, RMT Travail en agriculture, Nov 2022, Clermont-Ferrand. (hal-04123256)
- Mundler P., Labarthe P., Laurent C., 2004. Les disparités d'accès au conseil. Le cas de la région Rhône-Alpes. *Economie Rurale* n°291, PP. 26-41.
- Poulot M. (dir.), 2008 : *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville. Actes du colloque Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre,
- Purseigle F., Hervieu B. 2022. Une agriculture sans agriculteurs. Presse de sciences po 224p.
- Rémy J., 1982. Distinction, promotion, sélection des agriculteurs sarthois: le rôle des organismes de développement. *Economie rurale* n° 152, Nov. Déc. 1982.
- Ruault C., 2013. Dynamique des relations professionnelles et système d'acteurs dans le Sud de la Communauté de communes du Pays de Lunel (CCPL). *Dynamique et avenir des exploitations agricoles sur la CCPL. Rapport de recherche dans le cadre du projet DAUME*, UMR Innovation Montpellier.
- Ruault C., Bouy M., Experton C., Patout O., Koechlin H., Sergent O., 2016. Groupes d'éleveurs en santé animale et partage des savoirs entre éleveurs biologiques et conventionnels. *Innovations Agronomiques* n°51, 89-103 <https://ciag.hub.inrae.fr/media/revues/volume-51-mai-2016/8-ruault>
- Ruault C., Vitry C., 2017. Articuler dynamiques agricoles et action publique locale en péri-urbain : quelles dimensions en jeu ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2017-3, pp 483-509.
- Ruault C., 1991. Dynamique des pratiques agricoles et relations professionnelles locales - Etude de cas sur l'évolution technique dans deux

villages des Vosges. *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n° 20 - INRA SAD Paris, 46 p.

Soulard C., Thareau B., 2009. Les exploitations agricoles périurbaines : diversité et logiques de développement *Innovations Agronomiques* (5) pp 27-40.

ANNEXE1 : éléments de contexte, caractérisation de l'agriculture et des agriculteurs

Territoire d'étude	Contexte géographique et pédoclimatique	Contexte social et démographique	Agriculture : types d'activités et logiques productives, profils* sociologiques
Haut de Chartreuse	Territoire de Montagne (entre 900 et 1500m). Peu de terres faciles d'accès et exploitables Mais climat et production fourragère propice à l'élevage. Historiquement « Bassin laitier »	Dynamique périurbaine forte (foncier, marchés alimentaires...) Nouveaux habitants (néo urbains) + tourisme depuis longtemps: marché de consommation en produits locaux porteur Tensions foncières fortes	Très hétérogène : « à chacun son système » Déclin de la filière laitière fromagère ancienne (autour de la coop d'Entremont) au profit de multiples productions (ovin chèvres, maraichage PAM, miel, etc. en transformation, vente directe (recherche « d'autonomie » et souci du mode de vie) Clivage entre agricultures : classique - paysanne / profils professionnels : d'ici / néo ruraux (forte proportion)
Pays de Lunel	Proche du littoral (10 km) Entre plaine productive, et garrigue au Nord Accès à l'eau : enjeux autour de différents usages // prob. de raréfaction de la ressource Fait partie du bassin versant de l'Etang de l'Or En partie périmètre Natura 2000 et ZNIEF	Entre deux grandes villes (Nîmes et Montpellier) Hausse démographique mais faible pouvoir d'achat des ménages Part des agriculteurs faible dans la population Concurrences foncières entre agriculteurs et hors agriculture	Très diversifié/ hétérogénéité de profils, tailles (8 à 400 ha), statuts et productions Les « pointus » : producteurs de pommes spécialisés, structurés autour de CofruitdOc Les « anciens » : viticulteurs en cave coop. Les « gros » : melonniers en filière industrielle sur marché mondialisé (Soldive) - Les petits diversifiés en vente directe - Eleveurs de chevaux, de taureaux (manades) «passionnés» / une « identité locale » + double-actifs Céréalisation des surfaces (pour les plus gros)
Causse-Méjean	Territoire clairement délimité. Plateau bordé de vallées profondes, territoire contraint (800 en 1200 m climat : gel, sécheresse) / forte identité	Faible densité démographique et forte proportion de population agricole Zone rurale, sans influence urbaine Parc National des Cévennes, acteur majeur. Actions autour de la biodiversité, valorisation des parcours	Homogénéité de productions (ovins lait et un peu viande) sur de grandes structures foncières : 350 à 600 ha (50 à 100 cultivés) Modes de production proches / système de normes commun Forte communauté professionnelle, au sein d'une filière localisée structurante (Roquefort) à forte valeur ajoutée. Un opérateur majeur (Roquefort) et une petite laiterie (Fédou) en lait, 2 en viande (Unicor et Elovel)
Pays de Lumbres (Pas-de-Calais)	Potentiel agronomique fort, avec traditionnellement un fort usage d'intrants D'où des problèmes de qualité de l'eau, d'érosion, d'effritement de la biodiversité	Territoire rural Poids économique de l'agriculture (et filières) Plusieurs villes moyennes relativement proches Fait partie du PNR Caps et Marais d'Opale: un axe de travail (et équipe) sur l'agriculture important/ enjeux environnementaux	Relatives diversités productive : polyculture-élevage / grandes cultures (céréales, pomme de terres, betteraves) avec part respective variable suivant les exploitations Pas de néo ruraux, relative homogénéité de profils d'agriculteurs et types de structures, filières longues / nombreux opérateurs économiques de poids (coopératives et négoce : Uneal, Carré, La Flandre ...)
Villeveyrac Montagnac (Languedoc)	A l'ouest de Montpellier Territoire viticole « classique » depuis longtemps. Pas d'appellation ancienne Problématique de protection et de gestion quantitative de la ressource en eau	Villages en hausse démographique, relative proximité urbaine et de zones touristiques	Production viticole majoritaire, tailles de structures hétérogènes (entre 10 et 40 ha), quelques maraichers, éleveurs ou fruits sur petites surfaces. Appellation Picpoul, Fusion de coopératives => élargissement des échelles de collecte Des conversions en bio Développement des caves particulières (pour certains, logique d'investissement de capitaux – négoce) => Différentes conceptions productives / vigne-vin / liens commerciaux différents

*La notion de « profil sociologique » intègre les critères suivants : âge, origine socioprofessionnelle et géographique, formation et parcours avant installation, appartenances syndicales et politiques